

Décret

Générale

modern

Décret n° 82-033/PR portant approbation des statuts de la Caisse de développement de Djibouti.

n° 82-033/PR

Ministère
PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE

Date de publication
29 avril 1982

Numéro JO
n° 3 du 08/06/1982

Date du numéro
8 juin 1982

INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

TEXTE INTÉGRAL

Article 1er

- Sont approuvés les statuts de la Caisse de Développement de Djibouti joints au présent décret.

Article 2

- Le présent décret sera enregistré, communiqué publié au «Journal officiel ».

Par le président de la République, chef du Gouvernement, HASSAN GOULED APTIDON.